



Déclaration CTPA 09/04/2008

Monsieur le Recteur,

En ouverture de ce CTPA, je souhaite vous dire au nom de la Fédération UNSA Education toute notre inquiétude et nos interrogations concernant la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques. L'UNSA fonctionnaires, convaincue de l'importance que revêt la modernisation de la fonction publique, a toujours défendu l'idée qu'il était nécessaire d'effectuer une mise à plat concernant les missions de service public.

Le Président de la République et le gouvernement se sont engagés dans une méthode qui méconnaît les principes même du dialogue social fondé sur une réelle concertation avec les organisations syndicales représentatives. En ce sens, l'UNSA qui dès l'automne dernier s'est investie dans les travaux menés dans le cadre des conférences gouvernementales, ne peut que condamner la méthode RGPP. Les mesures brutales qui en découlent, assises sur une approche essentiellement budgétaire, ne nous apparaissent pas de nature à répondre de façon satisfaisante au défi que représente l'offre d'un service public de qualité à l'ensemble des citoyens sur la totalité du territoire. Elles méconnaissent par ailleurs les personnels en les plaçant dans des situations dégradées au regard de l'exécution de leurs missions et de leurs conditions de travail ce qui nuira à la qualité du service rendu aux usagers.

Concernant les économies budgétaires, les mesures que vous allez prendre concernant la rentrée 2008 dans les collèges et lycées de l'académie de Bordeaux en sont malheureusement une bonne illustration.

Supprimer en EPLE 384 postes d'enseignants, 18 postes de personnels administratifs, un poste de personnel de laboratoire, un poste de conseiller d'orientation psychologue conduira inévitablement à la dégradation des missions de l'Ecole publique et à un recours massif -vous le savez bien- à des personnels précaires et n'ayant reçu aucune formation.

A cela s'ajoute la suppression de 15 emplois dans les services académiques dès le 1^{er} juillet rendant les activités de suivi et de gestion encore plus difficiles.

L'UNSA Education Aquitaine a d'ailleurs soutenu les rassemblements du 4 avril organisés par l'intersyndicale des personnels (dont A&I) devant le rectorat et les cinq inspections académiques.

Le seul point positif dans ce paysage, c'est la poursuite du plan de rattrapage concernant les emplois infirmiers avec une dotation de 24 ETP pour notre académie.

L'UNSA Education Aquitaine s'est déjà associée dans un cadre interfédéral au boycott du CTPA convoqué le 1^{er} avril et à l'appel à pétition pour transformer les heures supplémentaires en postes. Nous sommes très attentifs à l'évolution de la mobilisation de toutes les catégories de personnels afin de faire obstacle à cette politique d'affaiblissement du service public d'éducation.

Pour l'UNSA Education Aquitaine,
Yannick LAVESQUE
Secrétaire régional

UNSA ÉDUCATION Aquitaine

33bis rue de Carros • 33074 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05.57.59.00.38 • Fax : 05.57.59.00.39

www.unsa-education.org • aquitaine@unsa-education.org

*l'éducation,
notre terrain d'action*